

## Conseil d'enfants le mercredi 29 novembre 2017

Président : Alban Demiot

Secrétaire : Paul Rocchi-Rouellé

### Décisions concernant le spectacle

La séance débute à 15h.

**CE/CM** : Les enfants de ces classes n'ont pas parlé du spectacle.

**PS/MS** : Ils veulent décorer un sapin, un goûter et des petits jeux après le spectacle, se déguiser, décorer la salle et faire venir le Père Noël pour faire des photos.

Décisions du conseil d'enfants :

- Sapin : le sapin sera installé au fond du couloir d'entrée. Pour la décoration, les PS/MS commenceront, puis les GS/CP suivront et ainsi de suite.
- Le goûter : il sera possible de faire un goûter après le spectacle dans la salle. Il faudra prévenir les parents volontaires de préparer des petits gâteaux (ou des boissons). Après le spectacle, les parents volontaires les amèneront à l'école.
- Petits jeux : cette demande est refusée parce qu'il n'y a pas de surveillance et pas assez d'espace.
- Père Noël : il faudra demander à un parent volontaire de se déguiser en Père Noël. Si personne n'accepte, il faudra annuler.
- Maquillage : demander à un volontaire de faire des maquillages.

La séance se termine à 15H45.